LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent
Volume 3, n°2, mars 1992

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le fleuve...

Il était une fois un gestionnaire consciencieux qui, alors qu'il révisait les factures de consultants de l'année, en eut tout à coup assez de payer, pour chaque nouveau contrat, un certain montant d'argent pour la recherche documentaire, étape essentielle pour plusieurs projets réalisés dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent. René Rochon, chef des Technologies de restauration au Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, décida d'éliminer ces dépenses en fournissant aux consultants une banque bibliographique informatisée, BRU (acronyme pour «Banque bibliographique informatisée sur les ressources et usages du Saint-Laurent»), qui comprend maintenant près de 5000 documents!

Réalisée sous la direction de Lucie Olivier du Centre Saint-Laurent, cette banque bibliographique informatisée recense articles scientifiques, rapports d'études, mémoires de maîtrise, thèses de doctorat répertoriés à travers plus de 80 sources, soit les filières d'information les plus fréquemment consultées par les experts en environnement et en gestion de ressources.

Les différents champs d'intérêt sont regroupés sous quatre grands thèmes: espèces, habitats, infrastructures (prise d'eau, site archéologique, parc urbain, etc.) et une catégorie «autres» dans laquelle on retrouve, par exemple, pêche ou biogéographie. Les quelques 40 sujets découlant de chacun de ces thèmes servent de mots-clés lors de la recherche de références.

Réjean Meloche

De gauche à droite: René Rochon, Lucie Olivier et Michel Melançon

Les informations répertoriées proviennent en partie des principales banques informatisées canadiennes et américaines: ELIAS (Environnement Canada), AQUAREF (Revue canadienne des ressources hydriques), ASFA (regroupe des documents publiés à travers le monde sur la science, la technologie des milieux marins et d'eau douce et la gestion et la conservation des ressources), ENVIRODOC, etc. Les concepteurs de BRU ont aussi consulté des organisations fédérales, provinciales et municipales, des instituts de recherche axés sur l'eau, des universités, des firmes d'experts-conseils en environnement et des organismes divers comme des groupes environnementaux, de recherche et d'éducation.

BRU présente aussi des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer rapi-

dement si les documents identifiés sont pertinents par rapport à leurs besoins. Ainsi quatre champs reliés à l'espace couvert par le document sont identifiés: les zones administratives de dragage, les zones d'intérêt prioritaire (23 zones délimitées dans le cadre du PASL), les régions biogéographiques et un champ global pour les documents qui couvrent un plus vaste territoire que les zones précédentes.

Pour faciliter son utilisation, les créateurs de BRU ont produit un guide qui donne un aperçu du contenu de la banque, fournit la liste des thèmes privilégiés (mots-clés), des sources interrogées et la description de la fiche bibliographique utilisée. Le guide explique les étapes à suivre pour installer BRU. L'usager est ensuite introduit aux modes d'interrogation de la banque et aux modes d'impression disponibles.

En plus, un répertoire de banques de données

Michel Melançon, chef de la gestion de l'information au Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, s'est pour sa part intéressé à l'accessibilité des multiples bases de données informatisées sur le fleuve. Connu sous l'acronyme de REPEN (Répertoire informatisé des bases de données environnementales sur le fleuve Saint-Laurent), cet outil vise à faciliter la consultation et la gestion des bases de données biophysiques et socio-économiques relatives au Saint-Laurent.

Disponible sur disquette, cette information représente environ 500 pages de texte imprimé! En plus d'économiser des ressources, ce format est nettement plus facile d'utilisation autant pour la consultation que pour sa mise à jour.

Il s'agit ici de données brutes, c'est-à-dire de données numériques (cartographie, télédétection, statistiques). Les informations contenues dans les bases de données ont été colligées sur des fiches descriptives. On peut effectuer des recherches par thème (qualité de l'eau, qualité des sédiments, faune, industries, etc.), par région géographique, par année d'acquisition des données et par organisme. À ce jour, REPEN compte 155 bases de données que l'on peut consulter ou se procurer auprès des quelque 50 organismes détenteurs de ces informations. Quant au Centre Saint-Laurent, il détient une vingtaine de bases de données auxquelles les utilisateurs ont accès par l'entremise du Centre ACTIF (Centre d'acquisition et de traitement informatique de données environnementales sur le fleuve Saint-Laurent).

Bien qu'indispensables, les bases de données présentent cependant un défi de taille. Elles posent rapidement le problème de la mise à jour. Dans le cas de REPEN, tous les détenteurs de bases de données sont appelés à collaborer en transmettant au Centre Saint-Laurent l'information sur les nouvelles bases de données disponibles. Malgré leurs limites, BRU et REPEN faciliteront pour de nombreux usagers la recherche de données et le travail de recherche documentaire nécessaire à l'élaboration de projets.

BRU et REPEN sont disponibles au centre de documentation du Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada. Ils fonctionnent sur micro-ordinateur de type IBM compatible.

PARTENAIRES

LE PROGRAMME ACTION-ENVIRONNEMENT

Les groupes environnementaux jouent un rôle de premier plan dans la protection de l'environnement. Ces groupes sensibilisent et encadrent la population en mettant sur pied différents projets. Afin de les soutenir dans leur rôle de partenaires, le ministère de l'Environnement du Québec a mis sur pied, en 1991, le programme Action-Environnement. Son succès a été immédiat.

Doté d'un budget annuel d'un million de dollars, ce programme d'aide financière vise à soutenir des projets environnementaux. Ces projets peuvent être réalisés tant par les groupes environnementaux à but non lucratif que par l'ensemble des organismes sans but lucratif intéressés par l'environnement. Deux volets composent le programme: le premier est destiné aux projets dont la réalisation s'étale sur une année budgétaire; le second a trait au Mois de l'environnement, en mai.

Parmi les organismes subventionnés en 1991-1992, on retrouve l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et la Société pour vaincre la pollution (SVP).

Les projets doivent viser les objectifs suivants: susciter une meilleure connaissance de certains problèmes environnementaux (par exemple, la gestion des déchets et des résidus); développer la compréhension du fonctionnement des écosystèmes; accroître le sentiment de responsabilité des citoyens à l'égard de l'environnement; enfin, favoriser leur capacité d'agir dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Les projets peuvent prendre, entre autres, la forme d'activités éducatives ou de campagnes d'information. Les critères principaux de l'octroi d'une subvention sont la qualité du projet, les retombées attendues et le degré de conformité avec les objectifs du programme. L'appui accordé par d'autres personnes ou groupes du milieu sera aussi considéré par le jury.

Les montants accordés varient entre 500 et 15 000 $ par projet. Les organismes qui présentent plusieurs projets peuvent recevoir un maximum de 35 000 $ dans le cas des organismes provinciaux et des regroupements régionaux et de 15 000 $, en ce qui a trait aux autres groupes.

Tous les groupes devront fournir un rapport de leurs activités. Ce rapport comprendra un compte rendu détaillé de l'activité réalisée ainsi qu'une évaluation des résultats obtenus.

On peut se procurer un formulaire d'inscription ainsi que la brochure du programme Action-Environnement à l'une ou l'autre des directions régionales du ministère de l'Environnement du Québec.

La restauration de l'éperlan et de ses habitats: une action à long terme

Avec ce numéro, nous présentons le dernier dossier sur le volet restauration, la priorité de l'an IV du Plan d'action Saint-Laurent. Comme vous le constaterez, la restauration des espèces menacées exige une action à long terme dont la première étape est l'observation systématique.

L'éperlan arc-en-ciel, ESPÈCE PRIORITAIRE... SOUS SURVEILLANCE!

L'éperlan est reconnu comme espèce en difficulté dans le Saint-Laurent. Mais combien y-a-t-il réellement d'éperlans arc-en-ciel dans l'estuaire du Saint-Laurent? Comment mesurer les fluctuations annuelles de la population d'éperlans et comment voir si les efforts de restauration de frayères portent fruit?

«Autant de questions pour lesquelles nous avons des hypothèses mais peu de certitudes, affirme Guy Verrault, biologiste au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec (MLCP). Pour restaurer le niveau de cette population, il faut d'abord développer une façon de mesurer leur abondance relative d'une année à l'autre. C'est dans cet esprit que nous avons effectué, à l'automne 1990, une première évaluation de la densité des éperlans dans l'estuaire moyen, entre Montmagny, l'Ile-aux-Coudres et la pointe est de l'Ile d'Orléans.»

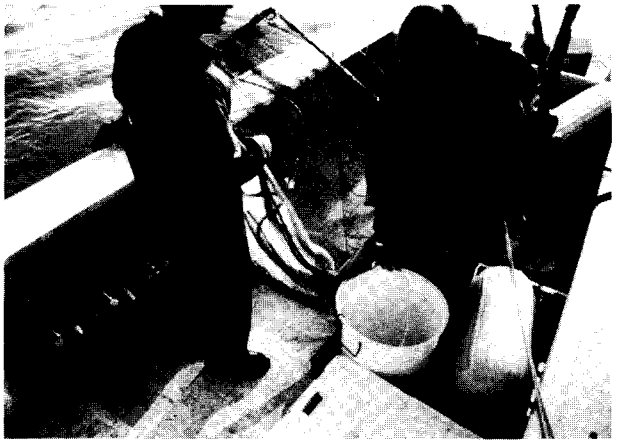

MLCP - Guy Trencia

L'estuaire moyen, ce triangle d'or de l'éperlan, fut partagé en six zones, selon leur degré de salinité. En effet, c'est dans cette région que se rencontrent l'eau salée et l'eau douce, créant ainsi de la turbidité. Et c'est là qu'a démarré l'opération de chalutage. On appelle ainsi l'action de laisser traîner un filet en forme d'entonnoir carré derrière une embarcation, afin de filtrer une quantité connue d'eau. Les animaux plus gros que la dimension des mailles du filet sont capturés au passage du chalut.

«Les spécimens de chaque espèce sont comptés et pesés. On mesure ensuite la longueur des poissons et, lorsque c'est possible, on détermine leur âge, explique Fay Cotton, biologiste au MLCP. Bientôt, nous pourrons comparer nos échantillons d'une année à l'autre.»

Déjà, l'année 1990 a permis d'apprendre certaines choses. Dans la zone de turbidité, les éperlans sont l'espèce la plus nombreuse dans les captures. En fait, ils sont sept fois plus nombreux que le poulamon atlantique, qui vient au second rang. Les craintes de voir la population d'éperlans disparaître de l'estuaire ne seraient-elles pas excessives?

«Pas du tout, répond Guy Verrault. Tout nous indique, au contraire, que les éperlans sont présents en quantité infime par rapport à autrefois. La seule conclusion à en tirer, c'est que l'éperlan se concentre dans ce triangle durant la

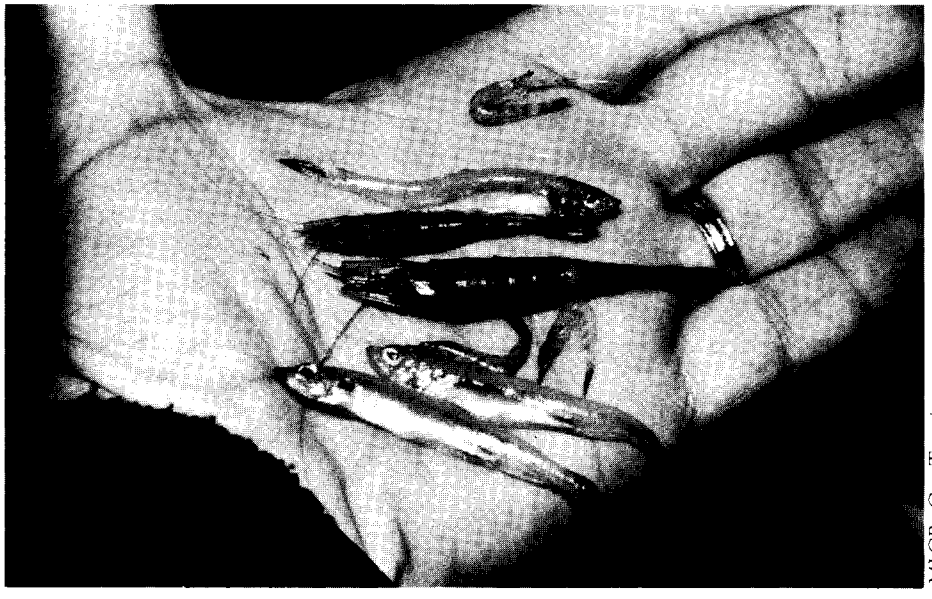

MLCP - Guy Trencia

période de chalutage.»
On a aussi constaté que les éperlans préfèrent les eaux faiblement salées. Par exemple, on en a retrouvé 37 par mille mètres cubes d'eau d'une salinité de 0 à 5 partie par mille, mais seulement un éperlan dans les zones de plus de 10 parties par mille.

Du nouveau sur leur reproduction

La majorité des éperlans capturés étaient âgés de moins d'un an. «Ce qui signifie, précise Guy Verrault, que nous avons peut-être découvert un moyen d'obtenir, à l'automne, une image rapide de la reproduction du printemps.»

Les éperlans se reproduisent principalement dans la rivière Ouelle. Trois semaines après le dépôt des oeufs sur le gravier de fond de la rivière, les larves dévalent vers le fleuve et profitent des courants de marée pour se maintenir dans la zone de salinité préférée. Les jeunes poissons s'installent probablement dans le triangle pendant plus d'une année avant d'aller frayer à leur tour. La génération de 1990 ira donc frayer ce printemps. Les reproducteurs ont, en effet, entre deux ou trois ans. Passé cet âge, le taux de survie est très faible et ils ne frayent généralement qu'une fois.

D'autre part, les éperlans se tiennent dans l'estuaire moyen du fleuve pour des raisons alimentaires. On y retrouve, en effet, une dizaine d'espèces d'invertébrés, dont les mysidacés, qui sont leur nourriture traditionnelle.

Pourra-t-on sauver l'éperlan? «Notre objectif immédiat, conclut Guy Verrault, c'est de trouver un moyen de vérifier les effets de la restauration des frayères sur la population d'éperlans. En connaissant les tendances à long terme, nous préciserons probablement les causes qui influencent les fluctuations annuelles: le climat, la qualité de l'environnement, la pêche commerciale ou les modifications de l'habitat causées par l'activité humaine. Il faut toutefois reconnaître qu'il s'agit d'une entreprise de longue haleine.» ■

UN INCUBATEUR À ÉPERLANS DANS DES EAUX À MARÉES

Ce premier incubateur, aménagé sur le ruisseau de l'Église, à Beaumont, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Québec, est une oeuvre conjointe du ministère des Pêches et Océans du Canada et du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Il attend son premier frai en avril et mai. Sa capacité annuelle est d'un million d'oeufs.

«Il s'agit d'une première mondiale! dit fièrement Guy Trencia, biologiste au MLCP. Le seul autre incubateur à éperlans en milieu naturel connu en Amérique du Nord se trouve au New Hampshire. N'étant pas soumis aux marées, il ne pouvait pas servir de modèle. Il nous a fallu innover.»

Comment fonctionne ce premier incubateur situé dans des eaux à marées?

D'abord, on n'attend pas passivement les géniteurs. Les éperlans sont capturés à proximité au moyen d'une cage grillagée (appelée «carrelet») qu'on traîne dans l'eau le long du rivage. On transporte ensuite les captures vers l'incubateur.

L'incubateur du ruisseau de l'Église consiste en trois modules placés côte à côte. L'eau arrive dans le module central, qui sert à la décantation. L'eau purifiée est ensuite acheminée de part et d'autre dans chacun des autres modules, à l'intérieur desquels il y aura incubation.

«Idéalement, précise Guy Trencia, nous aimerions laisser l'éperlan frayer et placer librement ses oeufs sur les claies au fond des modules, sans avoir à intervenir. Les oeufs d'éperlans sont difficiles à manipuler. Sitôt dans l'eau, leur membrane extérieure se rompt en moins d'une minute, ce qui permet à l'oeuf de se fixer sur les cailloux au fond des frayères. Ça nous donne peu de temps, si nous les extrayons nous-mêmes du poisson, pour les déposer sur les claies.»

Ce stade expérimental servira à vérifier différentes modalités pour optimiser le rendement des incubateurs. Faut-il filtrer davantage l'eau? Envisager un traitement contre les champignons? On pense aussi à tester différentes densités d'oeufs sur les claies.

Ce premier incubateur est rendu nécessaire en raison

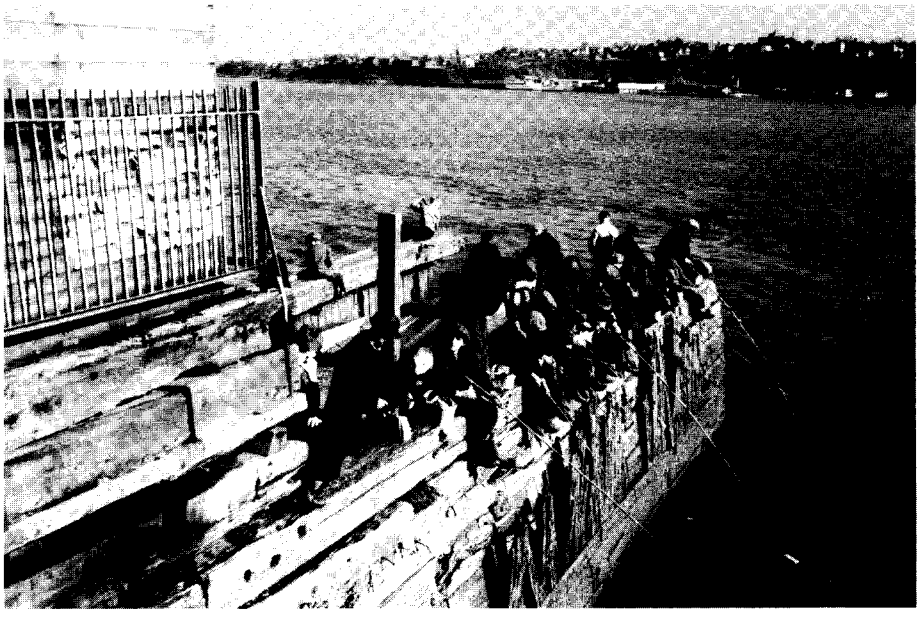

J.W. Michaud - Archives nationales du Québec à Québec

Scène familière de la fin des années 40: des pêcheurs d'éperlans attroupés sur un quai. On évalue alors à 100 000 jours-personnes par année l'ampleur de la pêche sportive à l'éperlan entre Québec et Rimouski.

du manque d'habitats naturels dont dispose l'éperlan pour se reproduire. Jusqu'au début des années 70, la rivière Boyer était son principal lieu d'incubation. Mais la qualité de l'eau et des sites de frai y est devenue à ce point mauvaise que les géniteurs ont cessé d'en remonter le courant. Principale cause de la détérioration: le déversement massif de sédiments et de matières enrichissantes (comme les engrais chimiques) lessivés des champs. Cette rivière est en voie d'être restaurée. (Voir LE FLEUVE, volume 2, no 2, mars 1991)

«La restauration de la rivière Boyer constitue une opération à long terme, dit Fay Cotton, biologiste au MLCP. En attendant, il fallait trouver d'autres moyens pour accélérer la croissance de l'éperlan qui constitue un maillon important de la chaîne alimentaire dans le fleuve.»

Pour développer le concept d'incubateur dans des eaux à marées, le MLCP a fait appel au Centre écologique du Lac Saint-Jean, un organisme régional d'éducation et d'action environnementales fondé en 1983.

«À cause de la filtration de l'eau, conclut Guy Trencia, le taux d'éclosion sera de beaucoup supérieur à celui que l'on peut observer en pleine nature où, dans les meilleurs cas, à peine 3,6 oeufs sur 100 éclosent. Dans l'incubateur, nous nous attendons à obtenir un taux de 90%.»

Il va sans dire que tout le monde attend avec impatience les résultats de cette première expérience. ■

Déversements d'hydrocarbures: l'informatique à la rescousse

Un nouveau système expert, baptisé DEVERSYS, permettra prochainement de prioriser les interventions en tenant compte de la sensibilité du milieu. Il sera donc plus aisé de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la restauration des rives.

DEVERSYS a été développé, dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, conjointement par la Direction de la protection de l'environnement d'Environnement Canada ainsi que par le Centre Saint-Laurent et le Centre canadien de recherche en informatisation du travail (CCRIT, Communications Canada). Ce système met à contribution les connaissances d'experts en intervention, provenant tant du secteur public que du secteur privé (Sani-Mobile) et de centres internationaux de recherches (le Centre des technologies environnementales de River Road et le CEDRE de Brest, en France).

En quoi consiste le système DEVERSYS?

DEVERSYS analyse un ensemble d'informations concernant la nature et le volume des hydrocarbures répandus, les caractéristiques des rives, ainsi que la façon dont ces dernières sont utilisées. Le système recommande alors un niveau de restauration et indique quelles sont les méthodes de nettoyage les plus appropriées.

La restauration constitue la dernière étape d'intervention après un déversement. C'est à ce stade que DEVERSYS est mis à contribution.

Le système DEVERSYS fonctionne sur un ordinateur portatif: il peut donc être utilisé sur le terrain. Il permet de mettre continuellement à jour les connaissances et de conserver l'historique des événements et des données.

«Parce qu'il conserve en mémoire toutes les connaissances relatives au choix des méthodes de restauration, le système DEVERSYS permet aux derniers membres de notre équipe de profiter de l'expérience d'un grand nombre d'experts dans le domaine de la restauration des rives», affirme Alain Lamarche.

Alain Lamarche et son équipe du Centre Saint-Laurent étaient chargés de la mise au point du premier prototype de démonstration du système. Le développement complet du système exigera cependant la fabrication de plusieurs autres prototypes. Ces étapes auront pour objectifs, entre autres, de terminer les banques de données et d'améliorer la base des connaissances qui permettent de fixer les méthodes de nettoyage.

Le système fournira des informations générales sur le site, mais aussi des renseignements spécifiques sur le type de rives, sur la façon dont elles étaient utilisées avant le déversement, sur les méthodes de restauration préalablement utilisées, ainsi que sur la catégorie d'hydrocarbures déversés. DEVERSYS contiendra également, une fois sa mise au point terminée, un complément d'information sur la restauration des rives et sur l'évaluation du degré de contamination des rives.

Le système devrait entrer en fonction en septembre 1992. Il sera alors mis à la disposition de ses principaux utilisateurs, notamment les équipes d'intervention d'urgence de la Direction de la protection de l'environnement d'Environnement Canada. D'autres groupes, tels que l'équipe d'intervention du ministère de l'Environnement du Québec et la Garde côtière canadienne, auront également l'occasion de s'en servir.

L'exportation du système sera considérée au cours d'un second cycle de validation. Des utilisateurs potentiels comme le CEDRE de Brest, ainsi que certains groupes ontariens, se montrent déjà très intéressés à se procurer cet outil de travail moderne et adapté aux préoccupations de sauvegarde de l'environnement. ■

Les niveaux d'eau et la productivité des habitats

Nous savons tous que les poissons ont besoin d'eau pour vivre. Ce qu'on ignore peut-être, c'est que leur productivité varie en fonction du niveau de l'eau. Telle est la conclusion d'études récentes concernant le système du Saint-Laurent.

Ainsi, un niveau élevé durant l'été permet la production d'une forte cohorte de grands brochets. Les jeunes de l'année bénéficient alors d'un meilleur habitat et d'un abri plus efficace, donc d'une protection accrue contre les attaques des brochets de l'année précédente.

De même, plus il y a d'eau dans le Saint-Laurent et dans la rivière Sainte-Anne en décembre et en janvier, plus il est aisé, pour le poulamon atlantique, d'avoir accès à une meilleure frayère. Cela entraîne, logiquement, la production d'une forte cohorte.

D'autres indices permettent de croire que le niveau de l'eau et la productivité du fleuve favorisent aussi la perchaude et l'esturgeon jaune.

La plupart des espèces animales aquatiques trouvent avantage à voir beaucoup d'eau couler dans le Saint-Laurent. En est-il de même pour les êtres humains? En fait, si l'on fait abstraction des citoyens qui vivent en zone inondable, l'humain a également intérêt à maintenir le fleuve à un niveau élevé.

«Un niveau d'eau élevé dans le fleuve entraîne donc des conséquences heureuses, dit Yves Mailhot, biologiste au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec:

- le poisson peut vivre dans un milieu de plus grand volume;
- la sauvagine bénéficie de haltes migratoires de meilleure qualité;
- le réchauffement estival de l'eau est ralenti;
- le fleuve arrive à mieux diluer les polluants qui l'altèrent;

MLCP

La rivière Sainte-Anne, à son point de confluence avec le fleuve Saint-Laurent, à La Pérade. L'ensablement important de l'embouchure nuit à la pénétration des poissons dans la rivière. Ce phénomène est d'autant plus accentué que le niveau du fleuve est bas.

LECTURES

LES CONTAMINANTS DANS LE SAINT-LAURENT: BILAN DES CONNAISSANCES

DE LADURANTAYE, R., Y. Vigneault, C. Desjardins, S. Hébert et M. Pelletier. 1990. *Les contaminants dans le Saint-Laurent: bilan des connaissances. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. viii + 51 p., ministère des Pêches et Océans du Canada.*

Ce rapport décrit l'état actuel de contamination de l'écosystème marin comprenant la zone à marée du Saint-Laurent (de Sorel aux Iles-de-la-Madeleine), le lac Saint-Pierre et le fjord du Saguenay. Les données consultées proviennent des nombreuses études réalisées au cours des vingt dernières années.

Les données sont présentées sous forme de tableaux et analysées selon huit zones géographiques, cinq milieux (les sédiments, les poissons, les mollusques, les crustacés et les mammifères marins) et certains secteurs particuliers. Les contaminants étudiés, principalement les BPC, le mercure, le chrome, le zinc et le nickel, ont été choisis sur la base de deux facteurs: leur toxicité potentielle pour l'environnement et pour l'être humain ainsi que la quantité de données disponibles à leur sujet.

MODIFICATIONS PHYSIQUES DE L'HABITAT DU POISSON EN AMONT DE MONTRÉAL ET EN AVAL DE TROIS-PISTOLES DE 1945 À 1988 ET EFFET SUR LES PÊCHES COMMERCIALES

MARQUIS, H., J. Therrien, P. Bérubé, G. Shooner et Y. Vigneault. 1991. *Modifications physiques de l'habitat du poisson en amont de Montréal et en aval de Trois-Pistoles de 1945 à 1988 et effet sur les pêches commerciales. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1830F. xi + 80 p., ministère des Pêches et Océans du Canada.*

Comme son nom l'indique, ce rapport présente les modifications physiques de l'habitat du poisson dans deux territoires (la zone des eaux intérieures comprenant les secteurs Cornwall-Laprairie et la rivière Saguenay, ainsi que la zone maritime comprenant tout le territoire à l'est de l'Islet), en plus d'une analyse des statistiques de pêche commerciale de 1945 à 1988.

En amont de Montréal, plusieurs facteurs ont contribué à altérer l'habitat du poisson. Parmi les plus importants, notons le dragage et les dépôts de dragages reliés à la construction de la voie maritime, le remblayage et l'assèchement des terres riveraines causés par l'expansion démographique, ainsi que les travaux de construction du port de mer de Gros-Cacouna dans la zone maritime.

- la circulation des navires dans la voie maritime est plus sûre;
- les utilisateurs du plan d'eau peuvent y accéder plus facilement.»

Le réchauffement de la planète menace cependant l'écosystème du Saint-Laurent en contribuant à faire baisser le niveau de l'eau. Non seulement l'eau s'évapore-t-elle plus rapidement, mais elle retombe sous forme de précipitations, non pas dans le bassin du Saint-Laurent, mais dans le Nord québécois.

En outre, il est hautement improbable que les gestionnaires de l'eau des Grands Lacs laissent couler plus d'eau vers l'aval, selon Yves Mailhot:

«Les plaisanciers des Grands Lacs n'apprécieraient guère que, à l'entrée des marinas, la quille de leurs bateaux frotte sur le fond. Il faut aussi savoir que les Grands Lacs constituent une source fort intéressante d'eau pour les Américains, qui voudraient pouvoir s'en servir pour irriguer les déserts du Sud-Ouest des États-Unis.»

La solution? «Il faudrait, répond Yves Mailhot, ajouter aux actions à planifier dans le fleuve des actions qui consisteraient à évaluer de façon détaillée l'effet de la gestion actuelle de l'eau des Grands Lacs et du réchauffement de la planète sur le fleuve, sur les usages qu'on en fait, ainsi que sur sa productivité.»

Vient de paraître

DIX DOCUMENTS SUR DES POPULATIONS DE POISSON EN DIFFICULTÉ DANS LE SAINT-LAURENT

Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, le ministère des Pêches et Océans du Canada a publié une série de dix fiches techniques portant chacune sur une population de poissons actuellement en danger d'extinction dans le corridor allant du lac Saint-Pierre à Sept-Iles et Sainte-Anne-des-Monts. Ces fiches ont été faites à partir d'une étude réalisée en 1989 pour le compte du même ministère. Parmi les espèces examinées, on retrouve le saumon atlantique, le grand brochet et le bar rayé.

Les fiches sont rédigées dans un style vulgarisé et sont disponibles aussi bien en anglais qu'en français. Présentées de façon attrayante, on y retrouve une description signalétique de l'espèce, de son mode de reproduction et de son régime alimentaire. Plusieurs rubriques traitent notamment de l'état actuel de sa population, de sa biologie, de son utilisation par l'homme, des causes présumées de son déclin, ainsi que des mesures correctives souhaitées. Chaque fiche est complétée par un glossaire et une liste de lectures suggérées.

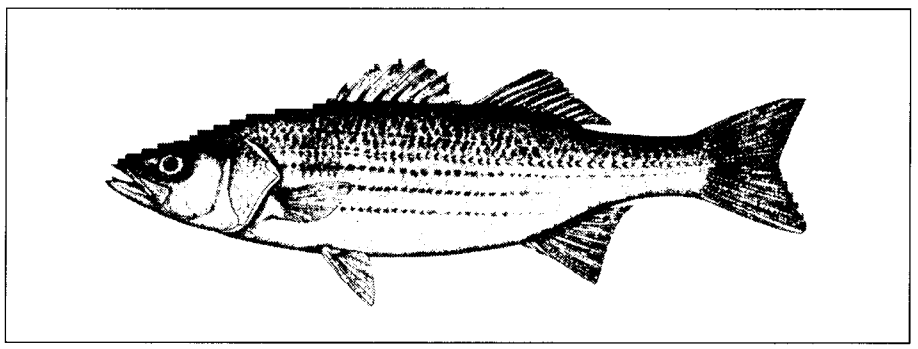

Bar rayé

CONTACTS

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE FLEUVE...

René Rochon,
(514) 283-0676
Michel Melançon,
(418) 648-5095
Lucie Olivier,
(514) 496-2272
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada

DOSSIER

Guy Verrault,
(418) 862-8649
Fay Cotton,
(418) 643-5446
Guy Trencia,
(418) 622-5151
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec

DÉVERSEMENTS D'HYDROCARBURES: L'INFORMATIQUE À LA RESCOUSSE

Alain Lamarche,
(514) 283-5091
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada

LES NIVEAUX D'EAU ET LA PRODUCTIVITÉ DES HABITATS

Yves Mailhot,
(819) 373-4442
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec

LECTURES

On peut obtenir ces deux documents en s'adressant au:
Ministère des Pêches et Océans du Canada
Région du Québec
Direction de la gestion des pêches et de l'habitat
Division de l'habitat du poisson, Gare maritime Champlain
901, Cap Diamant, C.P. 15 500, Québec (Québec) G1K 7Y7

VIENT DE PARAÎTRE

On peut se procurer les fiches en s'adressant au:
Ministère des Pêches et Océans du Canada
Région du Québec
Direction des communications
901, Cap Diamant, C.P. 15 500, Québec (Québec) G1K 7Y7.

EN BREF (lac Saint-Pierre)

Jean Burton
(514) 283-9930
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada

À L'AGENDA

CONFÉRENCE INTERNATIONALE BIO-RECONNAISSANCE

Montréal accueillera, du 1er au 4 juin, la conférence internationale Bio-Reconnaissance, organisée par le ministère canadien de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Des orateurs provenant de plusieurs pays traiteront des sciences, de certaines applications technologiques et du commerce, en relation avec le domaine des biotechnologies. Une exposition de biotechnologies expérimentales et des activités spécialement conçues pour les jeunes complèteront l'événement. Les exposés se feront en français ou en anglais, et un service d'interprétation simultanée sera disponible.

Pour plus de renseignements, écrire à :
Madame Doris Ruest, Secrétariat,
Bio-Reconnaissance
Conseil national de recherches du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R6

COLLOQUE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Le Comité de santé environnementale des Départements de santé communautaire vous invite à son deuxième colloque provincial qui se tiendra à l'hôtel Hilton Bonaventure, à Montréal, les 4 et 5 juin 1992. Le thème sera: **Le développement industriel: de la protection de l'environnement à la protection de la santé.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au Centre de coordination de santé communautaire (Montréal), au (514) 842-4861; ou, pour Québec, à Daniel Bolduc, du Comité de santé environnementale du DSC Enfant-Jésus, au (418) 623-1010.

COLLOQUE SUR LES DÉVERSEMENTS DE PRODUITS CHIMIQUES

Environnement Canada présentera en juin prochain, à Edmonton, le 9e Colloque technique sur les déversements de produits chimiques. Le premier volet, consacré aux produits chimiques, aura lieu les 8 et 9 juin. Suivra, du 10 au 12 juin, un second volet portant sur les produits pétroliers. Les entreprises, les institutions gouvernementales et le grand public sont invités. Les entreprises y exposeront certains de leurs produits environnementaux.

Pour plus de renseignements, communiquer avec madame Susan Clark, au (613) 953-5227.

EN BREF

L'état du lac Saint-Pierre

UNE ASSEMBLÉE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PROMETTEUSE

Le lac Saint-Pierre est en bonnes mains!

Ils étaient plus de 120 personnes à participer, le samedi 8 février dernier, à l'assemblée d'information et de consultation sur le lac Saint-Pierre, organisée par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

Simples citoyens, élus municipaux, représentants de l'industrie et du secteur de la santé, membres d'organismes environnementaux, fonctionnaires et représentants du ministère de la Défense nationale, tous étaient mus par une même conviction: il faut protéger et restaurer ce bien collectif. Nous étions loin des affrontements d'antan entre les promoteurs, d'une part, et, d'autre part, les amoureux de la nature!

En avant-midi, grâce à de courts exposés faits par des représentants du Centre Saint-Laurent et du Service canadien de la faune d'Environnement Canada, du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) ainsi que du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec (MLCP), les participants se sont vu présenter un diagnostic environnemental de la région du lac Saint-Pierre au point de vue de la contamination, des habitats et des usages.

En après-midi, on s'est réparti en trois ateliers sur les thèmes de la contamination du milieu, des habitats et des usages. La plénière a adopté la vingtaine de propositions qui en sont issues. On a aussi accepté à l'unanimité la formation d'un comité sous l'égide de la Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre (COLASP) et demandé aux deux gouvernements un appui financier.

Cette journée de consultation s'inscrivait dans le cadre du programme Stratégies Saint-Laurent, mis en oeuvre par l'UQCN en collaboration avec de nombreux groupes environnementaux du Québec. Ce programme vise à sensibiliser et à faire participer le public à la restauration du Saint-Laurent. Il s'agissait d'une première consultation des riverains dans la cadre du PASL et d'une première présentation d'un diagnostic commun par les trois ministères invités.

Une expérience très profitable pour tout le monde.

LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent

LE FLEUVE est publié quatre fois par année par Environnement Canada, Conservation et Protection, en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Il est diffusé gratuitement aux personnes, entreprises et organismes intéressés à la protection, à la conservation et à la restauration du Saint-Laurent. On peut s'abonner en communiquant avec: Conservation et Protection, Environnement Canada, 1179, rue de Bleury, 2e étage, Montréal (Québec), H3B 3H9
Tél.: (514) 283-0198

Production: Massy-Forget communications ltée

Coordination de la production pour Environnement Canada: Thérèse Drapeau

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

LE FLEUVE
est imprimé
sur papier recyclé.

ISSN 0847-5334
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1er trimestre 1992
LE FLEUVE is also available in English

Canada Québec